

Avis public

Êtes-vous propriétaire d'une boîte postale et/ou d'un numéro d'adresse de voirie?

Au cours des opérations de déneigement, les équipes du ministère des Transports et Infrastructure essaient d'éviter d'endommager ou de déplacer les boîtes postales en milieu rural et les numéros d'adresse de voirie. Le ministère n'assume aucune responsabilité pour les boîtes postales endommagées.

